

ASSEMBLEE DE CORSE

SESSION ORDINAIRE DES 30 SEPTEMBRE ET 1er OCTOBRE 2021

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le 30 septembre 2021, à 10 heures 25, l'**Assemblée de Corse**, dûment convoquée par sa présidente en exercice, **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS**, s'est réunie en application des dispositions du code général des collectivités territoriales. L'intéressée rappelle que cette session se tient dans un cadre inédit où se juxtaposent deux régimes : l'un dérogatoire qui prend fin ce soir à minuit et qui permet la participation à distance des élus ainsi que la détention de deux pouvoirs par conseiller ; l'autre dit ordinaire qui débutera demain à zéro heure avec une participation physique en présentiel exclusivement et la possibilité de détenir un seul pouvoir pour les conseillers présents.

La présidente de l'Assemblée de Corse stipule néanmoins que des dispositions particulières ont été mises en place eu égard à la situation sanitaire. Ainsi la distanciation sociale devra être rigoureusement respectée et le port du masque demeure obligatoire. S'agissant de la présente séance, la capacité maximale dans l'hémicycle a été portée à cinquante-sept personnes.

La présidente MAUPERTUIS insiste sur la nécessité pour les membres de l'assemblée délibérante d'avoir une attitude exemplaire. Elle remercie

le secrétariat général de l'Assemblée de Corse pour son travail et son implication dans la préparation de cette session ordinaire.

Elle procède à l'ouverture de la séquence des questions orales qui se déclinent comme suit :

“Le remplacement de la centrale du Vaziu” (2021/O2/035) par **Mme NIVAGGIONI** au nom du groupe **Fà Populu Inseme**, la réponse est formulée par **M.PAOLINI**,

La présidente de l'Assemblée de Corse appelle l'attention des intervenants sur la nécessité de respecter la règle en matière de temps de parole, soit deux minutes pour la question et trois minutes trente pour la réponse.

“Bilan d'étape” (2021/O2/031) par **M. MONDOLONI** au nom du groupe **Un Soffiu Novu, Un Nouveau Souffle pour la Corse**, la réponse est formulée par **le président SIMEONI**,

“Déficit structurel et démographie croissante” (2021/O2/032) par **Mme Le BOMIN** au nom du groupe **Avanzemu**, la réponse est formulée par **Mme BASTIANI**,

“Problématique des Biomédias en Corse” (2021/O2/034) par **M. POZZO di BORGIO** au nom du groupe **Fà Populu Inseme**, la réponse est formulée par **M. ARMANET**,

“Prise en compte du handicap en milieu rural : recrutement et formation d'auxiliaires de vie scolaire” (2021/O2/036) par **Mme COGNETTI-TURCHINI** au nom du groupe **Un Soffiu Novu, Un Nouveau Souffle pour la Corse**, la réponse est formulée par **Mme GUIDICELLI**,

La présidente MAUPERTUIS précise que la question suivante ne bénéficie pas de la couverture audiovisuelle.

“Lingua corsa” (2021/O2/033) par **M. LUCIANI** au nom du groupe **Avanzemu**, la réponse est formulée par **le président du Conseil exécutif de Corse**.

La présidente de l'Assemblée de Corse fait état de ce que les temps de parole ont été dépassés. Ainsi, la durée moyenne pour les questions a été de trois minutes et celle concernant les réponses de cinq minutes, soit un temps total pour les seules questions télévisées de quarante-deux

minutes. Il conviendra de calibrer ce temps question/réponse dans le cadre de la modification du règlement intérieur.

Elle demande à **Mme FRANCISCI, secrétaire de séance**, de procéder à l'appel nominal.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, présidente de l'Assemblée de Corse,

**M. Hyacinthe VANNI, vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, vice-présidente de l'Assemblée de Corse,**

Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA et Hervé VALDRIGHI.

Est présent en teams : M. Antoine POLI.

Sont absents et ont donné pouvoir : M. Jean-Christophe ANGELINI à M. Saveriu LUCIANI, M. Jean BIANCUCCI à M. Hyacinthe VANNI, M. Didier BICCHIERAY à M. Jean-Michel SAVELLI, Mme Vanina BORROMEI à M. Pierre POLI, Mme Charlotte TERRIGHI à Mme Christelle COMBETTE, Mme Julia TIBERI à Mme Vanina LE BOMIN.

A l'issue de cet appel, il apparaît que le quorum est atteint. La **présidente de l'Assemblée de Corse** déclare la session ouverte. Il est 11 heures 25.

Elle s'attache à rappeler que celle-ci se tient aujourd'hui dans le cadre du régime dérogatoire. Ainsi, un élu assiste aux débats à distance.

Sont également présents :

M. Gilles SIMEONI, président du conseil exécutif de Corse,
Mme Bianca FAZI, conseillère exécutive, en charge du social et de la santé,

M. Guy ARMANET, conseiller exécutif, président de l'office de l'environnement de la Corse,

Mme Lauda GUIDICELLI, conseillère exécutive, en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale,

M. Julien PAOLINI, conseiller exécutif, président de l'agence d'urbanisme, d'aménagement et de l'énergie de la Corse,

Mme Angèle BASTIANI, conseillère exécutive, présidente de l'agence du tourisme de la Corse,

M. Alex VINCIGUERRA, conseiller exécutif, président de l'agence de développement économique de la Corse,

Mme Flora MATTEI, conseillère exécutive, présidente de l'office des Transports de la Corse,

M. Gilles GIOVANNANGELI, conseiller exécutif, président de l'office d'équipement hydraulique de la Corse,

Mme Antonia LUCIANI, conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation,

M. Dominique LIVRELLI, conseiller exécutif, président de l'office de développement agricole et rural de la Corse.

La présidente MAUPERTUIS prononce un discours au pupitre en partie en langue corse, en partie en langue française. Elle rend un hommage vibrant et empreint d'émotion à Mme Marie-Christine GELABERT, **directrice générale des services** de la collectivité, récemment disparue. Elle invite les membres de l'exécutif et ceux du délibérant à respecter une minute de silence. Elle ne manque d'évoquer la haute mémoire de Léo MICHELLI qui est décédé il y a quelques jours. Elle a une pensée émue pour la mère de Rosa SANTONI, agente du **secrétariat général de l'Assemblée de Corse**, et pour le fils d'une agente, tous deux disparus.

Le président du conseil exécutif de Corse s'exprime aussi. Il s'associe aux paroles prononcées par **la présidente MAUPERTUIS** à l'attention des défunts et insiste plus particulièrement sur son ancienne collaboratrice. Il cite enfin Jeanne ORABONA, Jean-Simon PERETTI-STEFANI et Lisandru BASSANI qui nous ont quittés.

Le président SIMEONI suggère un temps d'échange sur la condamnation définitive de **la collectivité de Corse** prononcée par le Conseil d'Etat et portant sur le service complémentaire. Il sollicite une suspension de séance pour répondre à la presse télévisuelle.

La présidente de l'Assemblée de Corse invite les présidents des groupes politiques à s'exprimer sur ce dossier. Elle suspend la séance.

Celle-ci reprend à 12 heures 18.

M. BENEDETTI demande une nouvelle suspension. J. FIESCHI et d'autres personnes se sont barricadés dans les locaux de la trésorerie de Sartène. Il est urgent d'engager une médiation pour éviter une intervention des forces de l'ordre.

La présidente MAUPERTUIS suspend à nouveau la séance et demande aux présidents de groupes de se réunir pour évoquer cette affaire.

La reprise intervient à 12 heures 45.

La présidente de l'Assemblée de Corse rapporte à l'assemblée délibérante que **la conférence des présidents** et **le président du conseil exécutif de Corse** ont eu un contact direct avec les occupants de la trésorerie. **Le président SIMEONI** est parvenu à apaiser la situation.

Elle donne la parole à qui la demande pour s'exprimer sur la condamnation dont **la collectivité de Corse** est l'objet.

Mme et MM. BENEDETTI, S. LUCIANI, MARCANGELI, ACQUAVIVA et GIACOMETTI-PIREDDA sont intervenus. **Le président du conseil exécutif de Corse** a conclu.

Avant de procéder à la suspension de la séance pour la pause méridienne, **la présidente MAUPERTUIS** informe **l'Assemblée de Corse** et **le conseil exécutif de Corse** que la réunion de deux commissions organiques et la cérémonie de remise du prix du livre corse interviendront durant la pause considérée.

La séance est suspendue à 13 heures 30. Elle reprend à 15 heures 30.

La présidente de l'Assemblée de Corse souligne que le groupe de travail relatif à la modification du règlement intérieur de **l'Assemblée de Corse** s'est réuni récemment.

1) Rapport n° 320 relatif à la constitution des bureaux des commissions thématiques de l'Assemblée de Corse

La présidente de l'Assemblée de Corse présente le rapport. Les doyens d'âge des différentes commissions thématiques sont appelés à réunir les membres desdites commissions pour procéder à la constitution des bureaux.

2) Rapport n° 322 portant désignation des membres de l'Assemblée de Corse afin de constituer le jury en charge de sélectionner les candidats de l'Assemblea di a Giuventu pour la mandature 2021/2023

La présidente de l'Assemblée de Corse rapporte et sollicite chacun des groupes pour qu'ils procèdent aux désignations.

Sont ainsi désignés :

- pour le groupe **Fà Populu Inseme**, Mmes et MM. **Danielle ANTONINI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Anna-Maria COLOMBANI, Petru Antone FILIPPI, Don-Joseph LUCCIONI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA,**
- pour le groupe **Un Soffiu Novu**, Mmes et MM. **Didier BICCHIERAY, Christelle COMBETTE, Jean-Michel SAVELLI, Charlotte TERRIGHI,**
- pour le groupe **Avanzemu**, Mmes **Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Julia TIBERI,**
- pour le groupe **Core In Fronte**, Mme **Marie-Claude BRANCA.**

La présidente MAUPERTUIS appelle l'organe délibérant à se prononcer sur les présentes désignations.

Elles sont approuvées à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. **Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-**

SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

M. BENEDETTI fait un rappel au règlement sur le contenu duquel répondent successivement **la présidente MAUPERTUIS** et **le président SIMEONI**.

La présidente de l'Assemblée de Corse informe que **la commission permanente** a adopté le plan de formation des élus lors de sa séance du 29 septembre 2021. Une évaluation sera présentée aux élus chaque année.

3) Rapport n° 323 relatif à la modification de la délibération portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse dans divers organismes

La présidente de l'Assemblée de Corse rapporte qu'il y a lieu de procéder à certaines modifications au niveau des désignations dans divers organismes.

Elle demande à l'assemblée délibérante de se prononcer sur les modifications ainsi proposées :

Conseil d'Administration de l'Université de Corse

Titulaires

Marie-Hélène CASANOVA SERVAS

Jean-Martin MONDOLONI

Suppléants

Françoise CAMPANA

Jean-Michel SAVELLI

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Titulaire

Paula MOSCA

Suppléante

Lisa FRANCISCI

Conseil d'administration de la Caisse de Développement de la Corse
(CADEC)

Titulaire

Sandra MARCHETTI

Conseil de la Citoyenneté et de l'Autonomie de la Collectivité de Corse

Suppressions des désignations

Frédérique DENSARI

Véronique ARRIGHI

Conseil de la Faculté des Sciences et Techniques

Titulaire

Sandra MARCHETTI

Suppléante

Anna Maria COLOMBANI

Conseil Ecole d'ingénieur PAOLITECH

Titulaire

Nadine NIVAGGIONI

Suppléante

Vannina CHIARELLI-LUZI

Centre de formation universitaire des apprentis

Titulaire

Jean-Charles GIABICONI

Suppléant

Hyacinthe VANNI

Conseil de gestion du Parc naturel marin di u Capi Corsu e di l'Agriate

Titulaires

Anne-Laure SANTUCCI
Jean-Martin MONDOLONI
Suppléants
Juliette PONZEVERA
Marie-Thérèse MARIOTTI

Commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Corse

Titulaires

Jean-Félix ACQUAVIVA
Jean-Michel SAVELLI

Suppléants

Hervé VALDRIGHI
Marie-Thérèse MARIOTTI

Commission départementale d'aménagement commercial de la Corse-du-Sud

Titulaires

Nadine NIVAGGIONI
Georges MELA

Suppléants

Romain COLONNA
Santa DUVAL

Commission départementale d'aménagement cinématographique de la Haute-Corse

Titulaire

Anna Maria COLOMBANI

Suppléant

Lisa FRANCISCI

Commission départementale d'aménagement cinématographique de la Corse-du-Sud

Titulaire

Muriel FAGNI

Suppléant

Jean-Paul PANZANI

Entente pour la Forêt méditerranéenne (VALABRE)

Sandra MARCHETTI en lieu et place d'**Anne-Laure SANTUCCI**

L'Assemblée de Corse approuve à l'unanimité ces modifications.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

4) Rapport n° 287 relatif à la mesure 1.7 portant dispositif territorial de soutien au financement de procédures amiables et préventives

Le rapport est présenté par **M. VINCIGUERRA**.

Mme CHIARELLI-LUZI donne lecture du rapport de **la CDENATE**. Cette dernière a émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu** et l'absence du groupe **Avanzemu**.

Dans les mêmes conditions, **la CFF** a également émis un avis favorable.

Prend la parole **M. QUASTANA**.

La présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

5) Rapport n° 325 relatif aux aides publiques aux entreprises et soutien au développement économique et social / Proposition en vue d'une efficacité renforcée des aides et dispositifs de l'ADEC

M. VINCIGUERRA présente le rapport.

Mme CHIARELLI-LUZI lit le compte rendu de la **CDENATE** et précise qu'elle a émis un avis favorable avec la non-participation des groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu** ainsi que de **Mme GIACOMETTI-PIREDDA**.

M. Joseph SAVELLI indique que la **CFF** a émis pour sa part un avis favorable avec la non-participation des groupes **Avanzemu** et **Un Soffiu Novu**, le groupe **Core In Fronte** était absent.

S'expriment **Mmes, MM. QUASTANA, BATTESTINI, ANGELINI, NIVAGGIONI, CAITUCOLI et MARIOTTI.**

Le président de l'ADEC répond aux intéressés.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Véronique PIETRI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

Se sont abstenus : Mmes et MM. Jean-Christophe ANGELINI, Vanina BORROMEI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Antoine POLI, Pierre POLI et Julia TIBERI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Didier BICCHIERAY, Valérie BOZZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Laurent MARCANGELI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI et Charlotte TERRIGHI.

**POUR : 38
CONTRE : 0
ABS. : 8
NP : 17**

6) Rapport n° 288 relatif à la mobilité internationale des programmations culturelles et des compagnies corse / Convention avec l'Office national de la diffusion artistique

Mme LUCIANI présente le rapport.

La CECCSS a émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu** et l'abstention des groupes **Avanzemu** et **Core In Fronte**.

M. Joseph SAVELLI lit le rapport de la CFF. Celle-ci a émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Avanzemu** était absent.

Prennent la parole **Mmes GIACOMETTI-PIREDDA** et **FAGNI**.

Mme LUCIANI apporte des précisions aux intervenants.

La présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph

SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

7) Rapport n° 293 relatif à l'organisation de la semaine « Ingrandà bè » de novembre 2021

Mme FAZI rapporte. Elle mentionne que **le CESECC** a émis un avis favorable sur le rapport considéré.

Mme DENSARI donne lecture de l'avis favorable émis par **la CECCSS**, le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé et le groupe **Core In Fronte** s'est abstenu.

A l'issue, ledit rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph

SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

8) Rapport n° 294 portant actualisation du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse

Mme FAZI présente le rapport.

L'avis de **la CECSS** est lu par **Mme DENSARI**. Il est favorable avec cependant la non-participation des groupes **Avanzemu** et **Un Soffiu Novu** ainsi que l'abstention du groupe **Core In Fronte**.

L'avis de **la CFF** lu par **M. Joseph SAVELLI** est également favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Avanzemu** était pour sa part absent.

S'exprime **M. BENEDETTI**.

Mme FAZI répond.

La présidente de l'Assemblée de Corse demande aux élus de se prononcer sur ce rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN,

Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

9) Rapports numéros 295, 296, 297 et 298

Mme FAZI fait une présentation conjointe de ces quatre rapports.

Ils ont recueilli l'avis favorable de **la CFF** avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Avanzemu** était absent.

La CECCSS a aussi émis un avis favorable avec la non-participation des groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu**, d'une part, l'abstention de **Core In Fronte**, d'autre part.

Mme DENSARI prend la parole.

Mme FAZI conclut et précise que **le CESECC** a également émis un avis favorable.

La présidente MAUPERTUIS sollicite les suffrages des élus sur chacun des rapports.

9)1) Rapport n° 295 portant convention de financement relative à l'activité d'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune d'Aiacciu

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes** et **MM.** Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA,

Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUAJASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

9)2) Rapport n° 296 portant convention de financement de l'accueil de nuit géré par l'association A Fratellenza sur la commune de Bastia

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN,

Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

9)3) Rapport n° 297 portant convention de financement du Centre d'Hébergement d'Urgence d'Aiacciu géré par la Croix-Rouge

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

9)4) Rapport n° 298 portant conventions relatives au financement des dispositifs d'hébergement d'urgence et allocation logement temporaire gérés par la FALEP sur les territoires d'Aiacciu et de Portivechju

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUAстана, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

10) Rapport n° 299 portant convention « accueil pour tous » entre les Caisses d'Allocations Familiales 2A, 2B, l'Etat, la Collectivité de Corse

Mme FAZI présente le rapport.

La CFF a émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Avanzemu** était absent.

La CECCSS a également émis un avis favorable avec la non-participation des groupes **Un Soffiu Novu** et **Avanzemu**, d'une part, l'abstention de **Core In Fronte**, d'autre part.

Mme COGNETTI-TURCHINI prend la parole.

Mme FAZI fournit des éléments de réponse à l'intéressée.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

11) Rapport n° 313 portant désignation des représentants de la Collectivité de Corse au sein du Comité local du fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) en qualité d'employeur public territorial

Mme FAZI rappelle le contexte et indique qu'il y a lieu de désigner deux membres de l'**Assemblée de Corse** pour siéger au sein de cette instance.

Mme FAGNI est proposée en qualité de titulaire et **M. COLONNA** comme suppléant.

La présidente MAUPERTUIS appelle l'**Assemblée de Corse** à se prononcer sur les présentes désignations.

Elles sont retenus à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph**

SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

12) Rapport n° 301 relatif au CSJC – Nomination du directeur

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI**. La personne proposée est M. **Éric PASERO**.

La présidente de l'Assemblée de Corse demande aux élus de se prononcer sur cette proposition.

Etaient absents : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Paola MOSCA, Véronique PIETRI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI et Julia TIBERI.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Jean-Baptiste ARENA, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Claude BRANCA et Paul QUASTANA.

**POUR : 48
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 5**

Le président du conseil exécutif de Corse demande à **la présidente de l'Assemblée de Corse** de solliciter l'autorisation de l'assemblée délibérante concernant la mise en place des dispositions relatives au régime dérogatoire du temps de travail des agents du **secrétariat général de l'Assemblée de Corse**.

L'Assemblée de Corse donne son accord.

13) Rapport n° 300 portant droit d'ester en justice : dossier 21REC75 (Pollution marine)

Le président SIMEONI présente le rapport.

La CFF a émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Avanzemu** étant absent.

Ont pris la parole **MM. GHIONGA, COLONNA** et **ACQUAVIVA**.

Le président du conseil exécutif de Corse répond.

Le rapport est mis aux voix par **la Présidente MAUPERTUIS**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA,

Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

14) Rapport n° 302 relatif à la mise en place de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Le rapport est présenté par **le président du conseil exécutif de Corse.**

Les personnes ci-après sont proposées pour siéger au sein de l'instance considérée :

- **Mme Véronique ARRIGHI**
- **M. Paul-Joseph CAITUCOLI**
- **M. Jean-Jacques LUCCHINI**
- **Mme Chantal PEDINIELLI**
- **M. Pierre POLI**
- **Mme Véronique PIETRI**

La présidente MAUPERTUIS demande aux membres de l'Assemblée de Corse de se prononcer sur ces désignations.

Celles-ci sont retenues à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph

CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUAJASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 63
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

15) Rapport n° 314 portant approbation de la convention avec la commune de Purtivechju relative à l'aménagement du giratoire de l'Agnaredda sur l'ex RT 10

Mme MATTEI rapporte.

Il est fait état de l'avis favorable, d'une part, de **la CDENATE** avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu** et l'absence de **Mme GIACOMETTI-PIREDDA**, d'autre part, de celui de **la CFF** avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu** et l'absence du groupe **Avanzemu**.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

MM. ANGELINI et MELA ne prennent pas part au vote.

Etaient absents : MM. ANGELINI, LACOMBE et MELA.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean- Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 60
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

La séance est suspendue à 19 heures 05. La reprise intervient à 19 heures 15.

16) Rapport n° 321 relatif à la modification du tableau des effectifs

Le président SIMEONI présente le rapport.

La CFF a émis un avis favorable, le groupe **Core In Fronte** s'est abstenu, le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé et le groupe **Avanzemu** était absent.

Prennent la parole **M. BENEDETTI** et **Mme MARIOTTI**.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à la majorité absolue.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean- Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Anne-Laure SANTUCCI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

Ont voté contre : Mmes et MM. Christophe ANGELINI, Vanina BORROMEI, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Antoine POLI, Pierre POLI et Julia TIBERI.

Se sont abstenus : Mmes et MM. Didier BICCHIERAY, Valérie BOZZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Laurent MARCANGELI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI et Charlotte TERRIGHI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Jean-Baptiste ARENA, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Claude BRANCA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Véronique PIETRI et Paul QUASTANA.

POUR : 32
CONTRE : 7
ABS. : 17
NP : 7

17) Rapport n° 318 concernant l'organisation d'une concertation citoyenne relative au déploiement de la 5G en Corse

Ce rapport est présenté par le président du conseil exécutif de Corse.

La CDENATE a émis un avis favorable dont Mme CHAIARELLI-LUZI donne lecture. Elle mentionne la non-participation des groupes Un Soffiu Novu, Avanzemu et de Mme GIACOMETTI-PIREDDA.

S'expriment **Mmes** et **MM. COGNETTI-TURCHINI, GIACOMETTI-PIREDDA, GHIONGA, MONDOLONI** et **ACQUAVIVA**.

La présidente MAUPERTUIS soumet le rapport aux suffrages des élus.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes** et **MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI** et **Hyacinthe VANNI**.

N'ont pas participé : **Mmes** et **MM. Didier BICCHIERAY, Valérie BOZZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Laurent MARCANGELI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI** et **Charlotte TERRIGHI**.

POUR : 46

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 17

18) Rapport n° 290 relatif à A Festa di a Lingua 2021

Le président du conseil exécutif de Corse rapporte.

La CECCSS a émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**.

La CFF a également émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Avanzemu** était absent.

Interviennent **MM. GHIONGA, Xavier LUCIANI, CAITUCOLI, COLONNA** et **MONDOLONI**.

Le président **SIMEONI** répond.

La présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix **ACQUAVIVA**, Jean-Christophe **ANGELINI**, Danielle **ANTONINI**, Jean-Baptiste **ARENA**, Véronique **ARRIGHI**, Serena **BATTESTINI**, Paul-Félix **BENEDETTI**, Jean **BIANCUCCI**, Didier **BICCHIERAY**, Jean-Marc **BORRI**, Vanina **BORROMEI**, Valérie **BOZZI**, Marie-Claude **BRANCA**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Françoise **CAMPANA**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Vannina **CHIARELLI-LUZI**, Catherine **COGNETTI-TURCHINI**, Anna-Maria **COLOMBANI**, Romain **COLONNA**, Christelle **COMBETTE**, Frédérique **DENSARI**, Santa **DUVAL**, Muriel **FAGNI**, Petru Antone **FILIPPI**, Lisa **FRANCISCI**, Eveline **GALLONI d'ISTRIA**, Pierre **GHIONGA**, Jean-Charles **GIABICONI**, Josepha **GIACOMETTI-PIREDDA**, Pierre **GUIDONI**, Xavier **LACOMBE**, Vanina **LE BOMIN**, Ghjuvan'Santu **LE MAO**, Jean-Jacques **LUCCHINI**, Don-Joseph **LUCCIONI**, Saveriu **LUCIANI**, Laurent **MARCANGELI**, Sandra **MARCHETTI**, Marie-Thérèse **MARIOTTI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Georges **MELA**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Paola **MOSCA**, Nadine **NIVAGGIONI**, Jean-Paul **PANZANI**, Chantal **PEDINIELLI**, Marie-Anne **PIERI**, Véronique **PIETRI**, Antoine **POLI**, Pierre **POLI**, Juliette **PONZEVERA**, Louis **POZZO di BORGO**, Paul **QUASTANA**, Anne-Laure **SANTUCCI**, Jean-Michel **SAVELLI**, Joseph **SAVELLI**, Jean-Louis **SEATELLI**, François **SORBA**, Charlotte **TERRIGHI**, Julia **TIBERI**, Hervé **VALDRIGHI** et Hyacinthe **VANNI**.

POUR : 63

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

La présidente **MAUPERTUIS** rappelle :

- qu'une conférence de presse aura lieu à 9 heures concernant **l'Assemblea di Giuventu**,
- que **les commissions thématiques** tiendront séance à partir de 9 heures 30 pour désigner leurs bureaux respectifs,
- que **la questure** se réunira à 10 heures 00.

Elle fixe la reprise de la séance à 15 heures, le vendredi 1^{er} octobre.

La suspension intervient à 20 heures 50.

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2021

A 15 heures 30, **M. LUCCIONI, secrétaire de séance**, fait l'appel nominal. A l'issue, **la présidente de l'Assemblée de Corse** déclare la séance ouverte.

19) Rapport n° 319 sur le secteur de la distribution du carburant routier

Le rapport est présenté par **le président SIMEONI**.

Mme CHIARELLI-LUZI donne lecture du rapport de **la CDENATE**. Un avis favorable a été émis avec la non-participation des groupes **Un Soffiu Novu**, **Avanzemu** et **Core In Fronte**. **Mme GIACOMETTI-PIREDDA** était absente.

M. Joseph SAVELLI dit que **la CFF** a délivré un avis favorable sans formuler d'observation. N'a pas participé le groupe **Un Soffiu Novu**, les groupes **Core In Fronte** et **Avanzemu** étaient absents.

S'expriment **Mme** et **MM. MONDOLONI, BENEDETTI, GIACOMETTI-PIREDDA, ANGELINI, POZZO di BORGO** et **la présidente MAUPERTUIS**.

Le président du conseil exécutif de Corse répond aux intéressés et lit le contenu de l'avis du **CESECC**.

M. BENEDETTI précise qu'il déposera deux amendements.

La présidente de l'Assemblée de Corse demande aux élus qui siègent au sein de **la CDENATE** de se réunir pour procéder à l'examen des amendements ci-après :

1) Amendement n° 1 déposé par le groupe **Un Soffiu Novu**

Les articles 1 à 4 de la délibération sont remplacés par l'article suivant :

ARTICLE 1 :

***SAISIT** l'Autorité de la Concurrence, dans le cadre de sa compétence consultative, en complément de « l'avis 20-A-11 du 17 novembre 2020 relatif au niveau de concentration de marchés en Corse et son impact sur la concurrence locale », pour poursuivre l'étude sur le prix du carburant en Corse au-delà de la seule distribution insulaire, impliquant de fait d'élargir le périmètre d'instruction aux phases en amont de la livraison aux distributeurs (achat aux producteurs, stockage au sein des dépôts pétroliers du continent, acheminement en Corse et stockage local).*

Les articles 5 et 6 sont renumérotés 2 et 3.

2) Amendement n° 2 déposé par le groupe **Avanzemu**

Exposé des motifs :

La question des prix des carburants a d'ores et déjà été visée à travers un avis de l'Autorité de la Concurrence.

L'Autorité de la Concurrence possède la compétence contentieuse afin de prévenir et de réprimer les pratiques anticoncurrentielles et elle peut être saisie par les collectivités locales à ce titre. Elle seule est compétente afin d'exiger de la part des entreprises concernées des éléments d'information jusque-là absents des débats et pourtant essentiels non seulement à la compréhension de la cherté des carburants en Corse, mais également à la mise en place des mesures de réglementation.

Il nous apparaît, à la fois légitime, logique, incontournable et irréfutable que l'Autorité de la Concurrence soit saisie afin de se prononcer et d'apporter un éclairage supplémentaire à notre Assemblée sur la situation du marché des carburants en Corse.

Nous proposons donc que la Collectivité de Corse la saisisse en ce sens, par l'autorité du Président de l'Exécutif.

Proposition d'amendement :

Page 8 du rapport, à la fin de l'alinéa A, **intégrer** le paragraphe suivant :

« L’Autorité de la Concurrence dispose, par ailleurs, de la compétence contentieuse afin de prévenir et de réprimer les pratiques anticoncurrentielles et elle peut être saisie par les collectivités locales à ce titre. Elle seule est compétente afin d’exiger de la part des entreprises concernées des éléments d’information jusque-là absents des débats et pourtant essentiels non seulement à la compréhension de la cherté des carburants en Corse, mais également à la mise en place des mesures de règlementation.

Cette saisine sera effectuée par la Collectivité de Corse afin que l’Autorité de la concurrence poursuive ses démarches entamées à travers son rapport initial dont l’Assemblée de Corse a pris acte le 30 avril 2021. Les conclusions et décisions de l’Autorité de la Concurrence sur sa compétence contentieuse seront présentées devant l’Assemblée de Corse. »

Ajouter l’article suivant, qu’il conviendra de numéroter, à la délibération :

*« **MANDATE** le Président du Conseil Exécutif afin de saisir, pour la Collectivité de Corse, l’Autorité de la Concurrence sur sa compétence contentieuse au sujet des marchés relatifs à l’approvisionnement, au stockage et à la distribution des carburants. »*

3) Amendement n° 3 déposé par le groupe **Avanzemu**

Exposé des motifs :

Concernant les bénéfices pouvant être engendrés dans le domaine qui nous concerne pour les entreprises privées en charge de l’approvisionnement, du stockage ou de la distribution des carburants, nous considérons que la situation monopolistique a été établie par le rapport de l’Autorité de la Concurrence et que les marges réelles pouvant être générées par ledit monopole doivent être étudiées à travers la saisine sur sa compétence contentieuse par le même organisme.

A ce stade, il convient donc d’éviter toute formulation pouvant prêter à confusion sur cette situation et de désigner clairement ladite situation.

Proposition d’amendement :

Intégrer, page 8 du rapport, avant le paragraphe *« Cependant, à elle seule, cette mesure paraît devoir avoir un impact limité sur la pression*

actuelle observée sur les ménages et sur l'économie. », le paragraphe suivant :

« En effet, l'Autorité de la Concurrence a décrit, dans son avis 20-A-11 du 17 novembre, une situation monopolistique, notamment au niveau de l'approvisionnement et du stockage des carburants en Corse, qui a très probablement une incidence non négligeable sur le prix final du litre de carburant à la pompe. Cette situation monopolistique s'inscrit, de fait, dans les critères énoncés par l'article L. 410-2 du Code du commerce qui permet de solliciter le Gouvernement pour la prise de décret en Conseil d'Etat précisé dans l'article. »

Supprimer, page 12 du rapport, les paragraphes suivants :

« Toutefois, les études conduites par la Collectivité de Corse et l'Etat n'ont pas mis en évidence de surprofit ou de surmarge pouvant entraîner via une régulation, une baisse de prix mécanique.

Même si une étude supérieure devait objectiver un tel phénomène, l'ajustement mécanique ne dépasserait vraisemblablement pas l'ordre de grandeur d'1c€/l compte tenu de la décomposition des marges décrite par Ecopa. »

4) Amendement n° 4 déposé par le groupe **Fà Populu Inseme**

Exposé des motifs :

Une étude a été commandée par Madame la Préfète de Corse aux services de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) en novembre 2018. La restitution de ce rapport à l'Etat a été confirmée par voie de presse, en mai 2019.

L'Assemblée de Corse a adopté le 20 décembre 2020 une motion, demandant à la Préfète de Corse « *de rendre publique l'étude relative à la situation de la distribution des carburants en Corse réalisée par la DGCCRF* ». Le rapport du Président de l'Exécutif le 30 avril 2021 réitérait cette demande.

Aucune suite n'a été donnée à ces demandes,

Proposition d'amendement :

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir inclure dans la délibération relative au rapport un article 6, dont la teneur serait la suivante :

« **DEMANDE** au Gouvernement de transmettre l'étude à la Collectivité de Corse et de rendre public le rapport ».

5) Amendement n° 5 déposé par le groupe **Fà Populu Inseme**

Exposé des motifs :

L'analyse et les propositions résultant de la Conférence sociale du 14 avril 2021, ensemble le rapport de l'Assemblée de Corse du 30 avril 2021, ont identifié la situation de monopole affectant le secteur des carburants en Corse, constat partagé par les services de l'Inspection Générale des Finances en 2018, l'Autorité de la Concurrence en 2020, la Conférence sociale en 2021 et l'Assemblée de Corse de longue date.

Cette situation monopolistique est inacceptable.

Proposition d'amendement :

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir modifier l'article 4 du projet de délibération comme suit :

En lieu et place de :

« **DIT** que l'adoption de ces textes devra être précédée d'une phase de travaux techniques, associant la Collectivité de Corse, l'Etat, et les acteurs de la filière ; »

Il faudrait lire :

ARTICLE 4 : « **DEMANDE** qu'il soit mis fin à la situation de monopole dans l'approvisionnement et le stockage des carburants en Corse ;

DEMANDE que les négociations à intervenir entre la Collectivité de Corse, l'Etat, et les acteurs de la filière permettent de mettre fin à cette situation ».

Un échange de vues a lieu sur les commissions auquel participent la présidente **MAUPERTUIS**, le président **SIMEONI** ainsi que **MM. BENEDETTI** et **POZZO di BORGIO**.

Un membre de l'assemblée délibérante suggère qu'un seul élu par groupe siège au sein de la **CDENATE** pour examiner les amendements. L'assemblée sera ainsi en mesure de poursuivre ses travaux. Cette proposition n'est pas retenue.

La séance est suspendue à 17 heures 37 et reprend à 18 heures 05.

20) Rapport n° 324 portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein commissions et organismes extérieurs

Les propositions concernant les désignations au sein des commissions et organismes divers sont soumis à l'**Assemblée de Corse** par la présidente **MAUPERTUIS** (cf. annexes).

Etaient absents : Mmes et MM. Jean-Christophe ANGELINI, Paul-Félix BENEDETTI, Didier BICCHIERAY, Vanina BORROMEI, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Xavier LACOMBE, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI et Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI.

Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Pierre GUIDONI, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 49

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

21) Rapport n° 320 portant constitution des bureaux des commissions thématiques de l'Assemblée de Corse

La présidente de l'Assemblée de Corse présente la composition des bureaux des commissions thématiques. Celle-ci se décline comme suit :

COMMISSION DE CONTROLE

Président :

M. Jean-Michel SAVELLI élu à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Vice-Présidente :

Mme Sandra MARCHETTI élue à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Rapporteure :

Mme Marie-Thérèse MARIOTTI élue à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES

Président :

M. Paul-Joseph CAITUCOLI élu à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**

Vice-Président :

M. Jean-Jacques LUCCHINI élu à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**

Rapporteure :

Mme Paola MOSCA élue à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**

COMMISSION DE L'EVOLUTION STATUTAIRE DE LA CORSE

Président :

M. Romain COLONNA élu à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Vice-Président :

M. Don-Joseph LUCCIONI élu à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Absence du groupe **Core in Fronte**

Rapporteure :

Mme Françoise CAMPANA élue à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Absence du groupe **Core in Fronte**

COMMISSION DES COMPETENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Président :

M. Romain COLONNA élu à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Vice-Président :

M. Don-Joseph LUCCIONI élu à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Absence du groupe **Core in Fronte**

Rapporteure :

Mme Anna Maria COLOMBANI élue à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Absence du groupe **Core in Fronte**

COMMISSION DES POLITIQUES DE SANTE

Président :

Mme Danielle ANTONINI élue à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Vice-Présidente :

Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA élue à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

Rapporteur :

M. Jean-Marc BORRI élu à l'unanimité

Absence du groupe **Avanzemu**

COMMISSION DES PROBLEMATIQUES DE VIOLENCE EN CORSE

Président :

M. Petru Antone FILIPPI élu à l'unanimité

Absence du groupe **Un Soffiu Novu**

Vice-Président :

Mme Anna Maria COLOMBANI élue

Absence du groupe **Un Soffiu Novu**

Abstention du groupe **Avanzemu**

Rapporteur :

Mme Anne Laure SANTUCCI élue à l'unanimité

Absence du groupe **Un Soffiu Novu**

L'Assemblée de Corse prend acte.

Le président SIMEONI sollicite de l'assemblée délibérante l'autorisation de mettre en œuvre le régime dérogatoire concernant le temps de travail des agents du **secrétariat général de l'Assemblée de Corse**.

22) Motion n° 2021/O2/033 déposée par les groupes Un Soffiu Novu et Fà Populu Inseme sur la station thermale de Pietrapola, substitutive à la motion n° 2021/O2/024 déposée par le groupe Un Soffiu Novu

La présidente de l'Assemblée de Corse informe l'assemblée délibérante que la motion initiale a fait l'objet d'un examen par la

CDENATE au terme duquel est intervenue une nouvelle rédaction dont le contenu est soumis aux élus.

Les groupes **Avanzemu** et **Core In Fronte** s'associent au texte.

Mme PIERI présente la motion considérée. **M. LE MAO** complète l'intervention de l'intéressée.

La CDENATE a émis un avis favorable, les groupes **Avanzemu** et **Core In Fronte** ainsi que **Mme GIACOMETTI-PIREDDA** étaient absents.

Le président du conseil exécutif de Corse émet un avis favorable et s'exprime sur le contenu de la motion.

La présidente MAUPERTUIS met le texte aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

23) Motion n° 2021/O2/29 déposée par Mme PONZEVERA au nom du groupe Fà Populu Inseme portant soutien de la proposition de loi relative au gel des matchs le 5 mai

Mme PONZEVERA présente le texte.

Le président SIMEONI émet un avis favorable.

L'Assemblée de Corse est appelée par la présidente MAUPERTUIS à se prononcer sur la motion considérée.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

24) Motion n° 2021/O2/028 déposée par M. Joseph SAVELLI au nom du groupe Fà Populu Inseme concernant la déconjugalisation de l'AAH et pour l'individualisation de son versement

La présentation de la motion est effectuée par **M. Joseph SAVELLI**.

Un avis favorable sur son contenu est délivré par **le président du conseil exécutif de Corse**.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le texte aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

25) Motion n° 2021/O2/030 déposée par M. COLONNA au nom du groupe Fà Populu Inseme concernant la demande de levée du secret-défense dans le dossier du crash de la caravelle Aiacciu-Nizza du 11 septembre 1968

La motion est présentée par **M. COLONNA**.

Le président SIMEONI émet un avis favorable.

La motion est mise aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

26) Motion n° 2021/O2/026 déposée par le groupe Avanzemu intitulée U Corsu : a lingua di tutti, una lingua per tutti

M. Saveriu LUCIANI présente la motion qui reçoit un avis favorable du conseil exécutif de Corse.

La présidente de l'Assemblée de Corse la met aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62
CONTRE : 0
ABS. : 0

NP : 0

27) Rapport n° 319 sur le secteur de la distribution du carburant routier

Mme NIVAGGIONI procède à une restitution des travaux de **la CDENATE** complétée par **le président SIMEONI**.

La présidente de l'Assemblée de Corse précise qu'il convient préalablement au vote portant sur le rapport proprement dit d'examiner sept amendements dont certains ont fait l'objet de sous-amendements.

1) Amendement n° 1 déposé par le groupe **Un Soffiu Novu**

1)1) Vote sur le sous-amendement

L'amendement considéré a été sous-amendé comme suit :

« **ARTICLE 1 :**

SAISIT l'Autorité de la Concurrence, dans le cadre de ses compétences consultative et contentieuse, en complément de « l'avis 20-A-11 du 17 novembre 2020 relatif au niveau de concentration de marchés en Corse et son impact sur la concurrence locale », pour poursuivre l'étude sur le prix du carburant en Corse au-delà de la seule distribution insulaire, impliquant de fait d'élargir le périmètre d'instruction aux phases en amont de la livraison aux distributeurs (achat aux producteurs, stockage au sein des dépôts pétroliers du continent, acheminement en Corse et stockage local).

Les articles 5 et 6 sont renumérotés. »

Le conseil exécutif de Corse émet un avis favorable et le sous-amendement est mis aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina

BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 62
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

1)2) Vote sur l'amendement n° 1 sous-amendé

La président MAUPERTUIS met l'amendement n° 1 sous-amendé aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

L'amendement n° 1 sous-amendé est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA,

Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

2) Amendement n° 2 déposé par le groupe **Avanzemu**

M. ANGELINI prend la parole en faveur de l'amendement dont il s'agit.

2)1) Vote sur le sous-amendement

L'amendement en cause a été sous-amendé comme ci-après

1) La première partie de l'amendement est sous-amendée comme suit :

- Page 8 du rapport, à la fin de l'alinéa A, **intégrer** le paragraphe suivant :

*« L'Autorité de la Concurrence dispose, par ailleurs, **des compétences consultative et contentieuse** afin de prévenir et de réprimer les pratiques anticoncurrentielles et elle peut être saisie par les collectivités locales à ce titre. Elle seule est compétente afin d'exiger de la part des entreprises concernées des éléments d'information jusque-là absents des débats et pourtant essentiels non seulement à la compréhension de la cherté des carburants en Corse, mais également à la mise en place des mesures de réglementation.*

Cette saisine sera effectuée par la Collectivité de Corse afin que l'Autorité de la concurrence poursuive ses démarches entamées à travers son rapport initial dont l'Assemblée de Corse a pris acte le 30 avril 2021. Les

conclusions et décisions de l'Autorité de la Concurrence sur sa compétence contentieuse seront présentées devant l'Assemblée de Corse. »

2) La partie de la proposition d'amendement suivante est supprimée, en ce qu'elle a vu fusionner ses dispositions avec le sous-amendement de l'amendement n° 1.

- *« **Ajouter** l'article suivant, qu'il conviendra de numéroter, à la délibération :*

*« **MANDATE** le Président du Conseil Exécutif afin de saisir, pour la Collectivité de Corse, l'Autorité de la Concurrence sur sa compétence contentieuse au sujet des marchés relatifs à l'approvisionnement, au stockage et à la distribution des carburants. »*

Le président du conseil exécutif de Corse émet un avis favorable et le sous-amendement est mis aux voix par la présidente de l'Assemblée de Corse.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul

QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 62
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

2)2) Vote sur l'amendement n° 2 sous-amendé

La président MAUPERTUIS met l'amendement n° 2 sous-amendé aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

L'amendement n° 2 sous-amendé est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 62
CONTRE : 0**

ABS. : 0

NP : 0

3) Amendement n° 3 déposé par le groupe **Avanzemu**

M. ANGELINI s'exprime en faveur de l'amendement considéré.

Il bénéficie d'un avis favorable du **conseil exécutif de Corse**.

La présidente MAUPERTUIS le met aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

L'amendement n° 3 est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

4) Amendement n° 4 déposé par le groupe **Fà Populu Inseme**

M. POZZO di BORGO défend l'amendement.

4)1) Vote sur le sous-amendement

L'amendement est sous-amendé ainsi qu'il suit.

« **DEMANDE** au Gouvernement de transmettre à la Collectivité de Corse le rapport commandé par l'Etat aux services de la DGCCRF en novembre 2018 et de le rendre public ».

Le président **SIMEONI** émet un avis favorable puis la présidente **MAUPERTUIS** met le texte aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte **TERRIGHI**.

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix **ACQUAVIVA**, Jean-Christophe **ANGELINI**, Danielle **ANTONINI**, Jean-Baptiste **ARENA**, Véronique **ARRIGHI**, Serena **BATTESTINI**, Paul-Félix **BENEDETTI**, Jean **BIANCUCCI**, Didier **BICCHIERAY**, Jean-Marc **BORRI**, Vanina **BORROMEI**, Valérie **BOZZI**, Marie-Claude **BRANCA**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Françoise **CAMPANA**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Vannina **CHIARELLI-LUZI**, Catherine **COGNETTI-TURCHINI**, Anna-Maria **COLOMBANI**, Romain **COLONNA**, Christelle **COMBETTE**, Frédérique **DENSARI**, Santa **DUVAL**, Muriel **FAGNI**, Petru Antone **FILIPPI**, Lisa **FRANCISCI**, Eveline **GALLONI d'ISTRIA**, Pierre **GHIONGA**, Jean-Charles **GIABICONI**, Josepha **GIACOMETTI-PIREDDA**, Pierre **GUIDONI**, Xavier **LACOMBE**, Vanina **LE BOMIN**, Ghjuvan'Santu **LE MAO**, Jean-Jacques **LUCCHINI**, Don-Joseph **LUCCIONI**, Saveriu **LUCIANI**, Laurent **MARCANGELI**, Sandra **MARCHETTI**, Marie-Thérèse **MARIOTTI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Georges **MELA**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Paola **MOSCA**, Nadine **NIVAGGIONI**, Jean-Paul **PANZANI**, Chantal **PEDINIELLI**, Marie-Anne **PIERI**, Véronique **PIETRI**, Antoine **POLI**, Pierre **POLI**, Juliette **PONZEVERA**, Louis **POZZO di BORGO**, Paul **QUASTANA**, Anne-Laure **SANTUCCI**, Jean-Michel **SAVELLI**, Joseph **SAVELLI**, Jean-Louis **SEATELLI**, François **SORBA**, Julia **TIBERI**, Hervé **VALDRIGHI** et Hyacinthe **VANNI**.

POUR : 62

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

4)2) Vote sur l'amendement n° 4 sous-amendé

Il est mis aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

L'amendement n° 4 sous-amendé est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

5) Amendement n° 5 déposé par le groupe **Fà Populu Inseme**

M. POZZO di BORGIO se prononce pour l'amendement.

Le président du conseil exécutif de Corse émet un avis favorable puis il est mis aux voix par **la présidente de l'Assemblée de Corse**.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Didier BICCHIERAY, Valérie BOZZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Laurent MARCANGELI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Jean-Michel SAVELLI et Jean-Louis SEATELLI.

**POUR : 46
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 16**

6) Amendement n° 6 déposé par **la CDENATE**

Mme NIVAGGIONI présente l'amendement. Il convient :

1) de supprimer à la page 14 du rapport le passage suivant :

« IV- La proposition de désigner.....d'être représenté. »

2) de supprimer l'article 5 du projet de délibération.

Le président SIMEONI émet un avis favorable et l'amendement dont il s'agit est mis aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

L'amendement n° 6 sous-amendé est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 62

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

7) Amendement n° 7 déposé par la CDENATE

Le président du conseil exécutif de Corse émet un avis favorable et s'exprime sur le texte.

Les articles 2 et 3 du projet de délibération sont ainsi modifiés :

« **DEMANDE**, conformément à l'article L.422-16 du CGCT, la mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire adapté aux contraintes et besoins spécifiques de la Corse, territoire insulaire, en matière de contrôle des situations de monopole et des seuils de concentration, de fixation du prix des carburants, et de fiscalité, s'inspirant notamment des articles L. 410-2, 410-3 et 752-27 du Code de commerce, tels que visés dans le rapport de l'Autorité de la Concurrence du 20 novembre 2020, ainsi que des décrets LUREL. »

La présidente de l'Assemblée de Corse met l'amendement aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

L'amendement n° 7 est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Jean-Christophe ANGELINI, Vanina BORROMEI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Antoine POLI, Pierre POLI et Julia TIBERI.

POUR : 54
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 8

8) Vote sur le rapport amendé

Vient la séquence des explications de vote. **MM. BENEDETTI, ANGELINI** et **POZZO di BORGIO** s'expriment.

Le président SIMEONI conclut.

La présidente MAUPERTUIS met le rapport ainsi amendé aux voix.

Etait absente : Mme Charlotte TERRIGHI.

Le rapport amendé est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna-Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI d'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Véronique PIETRI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO di BORGIO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Jean-Christophe ANGELINI, Didier BICCHIERAY, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, et Julia TIBERI.

POUR : 38
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 24

A 21 heures, l'ordre du jour est épuisé et **la présidente de l'Assemblée de Corse** lève la séance.

Aiacciu, le 1^{er} octobre 2021

ANNEXES



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI U 30 DI SETTEMBRE È DI U 1^{MU} D'OTTOBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DU 30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2021

ORDINE DI U GHJORNU
ORDRE DU JOUR

QUISTIONE ORALE / QUESTIONS ORALES

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

Raportu n^u 320 : Custituzione di i scagni di e cummissione tematiche di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 320 : Constitution des bureaux des commissions thématiques de l'Assemblée de Corse.

Raportu n^u 322 : Disignazioni di i membri di l'Assemblea di Corsica di modu à custituiscia a ghjuria in carica di scedda i candidati à l'Assemblea di a Giuventù pà a mandatura 2021/2023.

Rapport n° 322 : Désignation des membres de l'Assemblée de Corse afin de constituer le jury en charge de sélectionner les candidats à l'Assemblea di a Giuventù pour la mandature 2021/2023.

Raportu n^u 323 : Mudificazione di a deliberazione chì porta designazione di i raprisintanti di l'assemblea di corsica in varii urganisimi.

Rapport n° 323 : Modification de la délibération portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes.

Raportu n^u 324 : Disignazioni di i raprisintanti di l'Assemblea di Corsica in urganisimi esterni.

Rapport n° 324 : Désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des commissions et organismes extérieurs.

SVILUPPU ECUNOMICU / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Raportu n° 287 : Misura 1.7. Dispositivu territoriale di sustegnu à u finanziamentu di procedure accunciate à l'amichevule è preventive.

Rapport n° 287 : Mesure 1.7. Dispositif territorial de soutien au financement de procédures amiables et préventives.

Raportu n° 325 : Aiuti publichi à l'impresu è sustegnu pè u sviluppu ecunomicu è suciale : Pruposta da rinfurzà l'efficacità di l'aiuti è di i dispositivi di L'ADEC.

Rapport n° 325 : Aides publiques aux entreprises et soutien au développement économique et social : proposition en vue d'une efficacité renforcée des aides et dispositifs de l'ADEC.

CULTURA E PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n° 288 : Mubilità internaziunale di i prugrammatori culturali è di e cumpagnie corse : cunvenzione cun l'Uffiziu naziunale di a diffusione artistica.

Rapport n° 288 : Mobilité internationale des programmeurs culturels et des compagnies corses : convention avec l'Office national de la diffusion artistique.

SUCIALE E SALUTE - SOCIAL ET SANTE

Raportu n° 293 : Urganizazione di a settimana « ingrandà bè » di nuvembre 2021.

Rapport n° 293 : Organisation de la semaine « ingrandà bè » de novembre 2021.

Raportu n° 294 : Attualizazione di e regule di l'aiuti è di l'azzione suciale è medicusuciale di Corsica.

Rapport n° 294 : Actualisation du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse.

Raportu n° 295 : Cunvinzioni di finanziamentu in quantu à l'attività d'accolta di ghjornu gistita da a FALEP in a cumuna d'Aiacciu.

Rapport n° 295 : Convention de financement relative à l'activité d'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune d'Aiacciu.

Raportu n° 296 : Cunvenzione di finanziamentu di l'accolta di notte gestitu da l'associu A Fratellanza nantu in a cumuna di Bastia.

Rapport n° 296 : Convention de financement de l'accueil de nuit géré par l'association A Fratellanza sur la commune de Bastia.

Raportu n° 297 : Cunvinzioni di finanziamentu di u Centru d'Alloghju d'Urgenza d'Aiacciu gistitu da a Croci Rossa.

Rapport n° 297 : Convention de financement du Centre d'Hébergement d'Urgence d'Aiacciu géré par la Croix Rouge.

Raportu n° 298 : Cunvinzioni in quantu à u finanziamentu di i dispositivi d'alloghju d'urgenza è alluazioni timpurania d'alloghju gistiti da FALEP nantu à i tarritorii d'Aiacciu è di Portivechju.

Rapport n° 298 : Conventions relatives au financement des dispositifs hébergement d'urgence et allocation logement temporaire gérés par la FALEP sur les territoires d'Aiacciu et de Portivechju.

Raportu n° 299 : Cunvenzione « Tutti benvenuti » trà e Casce d'alluazione famigliale 2A/2B, u statu, a Cullettività di a Corsica.

Rapport n° 299 : Convention « accueil pour tous » entre les Caisses d'Allocations Familiales 2A/2B, l'Etat, la Collectivité de Corse.

Raportu n° 313 : Pà a disignazioni di i raprisintanti di a Cullettività di Corsica in u cumitatu lucali di u fondu d'insirzioni di i parsoni cun svantaghju in a funzioni publica (FIPHFP), da impiigadori publicu tarritorialiali.

Rapport n° 313 : Portant désignation des représentants de la Collectivité de Corse au sein du Comité local du fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) en qualité d'employeur public territorial.

GHJUVENTÙ – ATTIVITÀ SPURTIVE - JEUNESSE - ACTIVITES SPORTS

Raportu n° 301 : CSGC - Nomina di Direttore.

Rapport n° 301 : CSJC - Désignation du Directeur.

AMMINISTRAZIONE GENERALE - ADMINISTRATION GENERALE

Raportu n° 300 : Drittu di andà in tribunali : cartulari 21REC75 (Pulluzioni marina).

Rapport n° 300 : Droit d'ester en justice : dossier 21REC75 (Pollution marine).

Raportu n° 302 : Messa in piazza di a Cummissione cunsultativa di i servizii publichi lucali (CCSPL).

Rapport n° 302 : Mise en place de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Raportu n° 321 : Mudifica di u tavulellu di l'effettivi di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 321 : Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse.

Raportu n^u 319 : Raportu relativu à u settore di a distribuzione di u carburante stradale.

Rapport n° 319 : Rapport sur le secteur de la distribution de carburant routier.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMENAGEMENT NUMERIQUE

Raportu n^u 318 : Urganizazioni di una cuncirtazioni in quantu à a diffusioni di a 5G in Corsica.

Rapport n° 318 : Organisation d'une concertation citoyenne relative au déploiement de la 5G en Corse.

LINGUA CORSA - LANGUE CORSE

Raportu n^u 290 : Festa di a Lingua 2021.

Rapport n° 290 : Fête de la Langue 2021.

INFRASTRUTTURE E TRASPORTI - INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n^u 314: Approvu di a cunvinzioni relativa à l'assestu di u ghjratoghju di l'Agnaredda da traversa d'agglumirazioni di Portivechju.

Rapport n° 314 : Approbation de la convention avec la commune de Purtivechju relative à l'aménagement du giratoire de l'Agnaredda sur l'ex RT 10.

MUZIONE / MOTIONS

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Offices et Agences	DA 14	Conseil de l'énergie, de l'air et du climat de la Corse	4 Titulaires et 4 suppléants (1 représentant de chaque groupe politique)	Jean Biancucci	Nadine Nivaggioni
				Paul-Félix Benedetti	Jean-Baptiste Arena
				Xavier Lacombe	Pierre Ghionga
				Saveriu Luciani	Antoine Poli
Finances et Fiscalité	DA 15	Commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires de la Haute-Corse	1 Titulaire et 1 suppléant désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Joseph Savelli	Louis Pozzo di Borgo
Finances et Fiscalité	DA 18	Commission départementale des valeurs locatives de la Haute-Corse	2 Titulaires et 2 suppléants désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Ghjuvan Santu Le Mao	Vannina Chiarelli Luzi
				Marie-Anne Pieri	Marie-Thérèse Mariotti
Finances et Fiscalité	DA 19	Commission départementale des valeurs locatives de la Corse du Sud	2 Titulaires et 2 suppléants désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Jean- Paul Panzani	Marie- Hélène Casanova Servas
				Georges Mela	Valérie Bozzi
Finances et Fiscalité	DA 21	Commission consultative sur l'évaluation des transferts de charges résultant des transferts de compétences	La Présidente de l'Assemblée de Corse (doit désigner son suppléant - Art. R4425-1 CGCT) + 4 Titulaires et 4 Suppléants désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Marie-Antoinette Maupertuis	Romain Colonna
				Juliette Ponzevera	Lisa Francisci
				Jean- Charles Giabiconi	Anna Maria Colombani
				Laurent Marcangeli	Jean-Martin Mondoloni
				Josepha Giacometti Piredda	Pierre Poli
Administration générale	DA 25	Conseil de gouvernance d'un pôle d'excellence TIC en Corse	2 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Vannina Chiarelli Luzi	
				Jean-Michel Savelli	

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Administration générale	DA 29	Commission départementale d'établissement des liste électorales pour le renouvellement des membres des chambres d'agriculture de Haute-Corse	1 Titulaire <i>(ayant la qualité de maire - Article R511-16 3° du Code rural et de la pêche maritime)</i> désigné au sein de l'Assemblée de Corse	Jean- Marc Borri	
Administration générale	DA 29 bis	Commission départementale d'établissement des liste électorales pour le renouvellement des membres des chambres d'agriculture de Corse du Sud	1 Titulaire <i>(ayant la qualité de maire - Article R511-16 3° du Code rural et de la pêche maritime)</i> désigné au sein de l'Assemblée de Corse	Jean Biancucci	
Administration générale	DA 32	Commission départementale de la présence postale territoriale de Corse du Sud	4 Titulaires et 4 Suppléants désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Jean- Paul Panzani	Jean Biancucci
				Jean- Jacques Lucchini	Véronique Arrighi
				Chantal Pedinielli	Santa Duval
				Pierre Poli	Julia Tiberi
Administration générale	DA 33	Commission départementale de la présence postale territoriale de la Haute-Corse	4 Titulaires et 4 Suppléants désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Françoise Campana	Lisa Francisci
				Jean- Marc Borri	Anne- Laure Santucci
				Charlotte Terrighi	Marie-Thérèse Mariotti
				Vannina Le Bomin	Vanina Borromei
Administration générale	DA 34	Commission relative à la désignation du jury d'Assises - Corse du Sud	5 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Danielle Antonini	
				Muriel Fagni	
				Jean- Paul Panzani	
				Santa Duval	
				Jean-Christophe Angelini	
Administration générale	DA 35	Commission relative à la désignation du jury d'Assises - Haute-Corse	5 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Ghjuvan Santu Le Mao	
				Anne- Laure Santucci	
				Juliette Ponzevera	
				Marie-Thérèse Mariotti	
				Vanina Borromei	
Administration générale	DA 36	Commission départementale de la coopération intercommunale - Corse du Sud	4 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Paul Joseph Caitucoli	
				Danielle Antonini	
				Valérie Bozzi	
				Pierre Poli	
Administration générale	DA 37	Commission départementale de la coopération intercommunale - Haute-Corse	4 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Juliette Ponzevera	
				Sandra Marchetti	
				Marie-Thérèse Mariotti	
				Antoine Poli	

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Infrastructures Routes et Transports	DA 38	Commission départementale de la sécurité routière - Haute-Corse	3 Titulaires et 3 Suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Anna Maria Colombani	Petr'Anto Filippi
				Lisa Francisci	Sandra Marchetti
				Catherine Cognetti- Turchini	Pierre Guidoni
Infrastructures Routes et Transports	DA 39	Commission départementale de la sécurité routière - Corse du Sud	3 Titulaires et 3 Suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Eveline Galloni d'Istria	François Sorba
				Marie- Hélène Casanova Servas	Don Joseph Luccioni
				Santa Duval	Chantal Pedinielli
Infrastructures Routes et Transports	DA 40 bis	Comité de suivi opérationnel du programme de renouvellement des infrastructures portuaires de Bastia	<i>La Présidente de l'Assemblée de Corse ou son représentant</i> + 1 représentant de chaque groupe de l'Assemblée de Corse	Marie-Antoinette Maupertuis	
				Juliette Ponzevera	
				Jean-Martin Mondoloni	
				Vanina Borromei	
				Paul-Félix Benedetti	
Actions Economiques	DA 53	Commission régionale de gestion de la flotte de pêche (ancienne C.R. des pêches maritimes et de l'aquaculture marine)	1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	François Sorba	Anne- Laure Santucci
Actions Economiques	DA 54	Commission des cultures marines (interdépartementale)	2 Titulaires et 2 suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	François Sorba	Anne- Laure Santucci
				Pierre Ghionga	Marie-Thérèse Mariotti
Actions Economiques	DA 55	Commission Régionale consultative du fonds pour le développement de la vie associative (CRVA)	1 Titulaire <i>désigné au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Anna Maria Colombani	
Actions Economiques	DA 61	Comité Régional d'Orientation de la Banque Publique d'Investissement (BPI)	2 Titulaires et 2 suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Joseph Savelli	Jean- Charles Giabiconi
				Jean-Michel Savelli	Jean-Louis seatelli

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Solidarité - Actions Sociales	DA 79	Ecole de la 2ème Chance "e2c Bastia"	3 Titulaires et 3 suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Juliette Ponzevera	Anna Maria Colombani
				Françoise Campana	Anne- Laure Santucci
				Jean-Martin Mondoloni	Jean-Louis seatelli
Solidarité - Actions Sociales	DA 91	Conseil Départemental de Santé mentale - 2B	3 Titulaires et 3 suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Jean- Marc Borri	Juliette Ponzevera
				Frédérique Densari	Lisa Francisci
				Pierre Ghionga	Catherine Cognetti
Solidarité - Actions Sociales	DA 92	Conseil Départemental de Santé mentale - 2A	3 Titulaires et 3 suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Danielle Antonini	Muriel Fagni
				Eveline Galloni d'Istria	Véronique Arrighi
				Chantal Pedinielli	Santa Duval
Solidarité - Actions Sociales	DA 94	Comité Régional du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)	Délibération spécifique 1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Marie- Hélène Casanova Servas	Danielle Antonini
Solidarité - Actions Sociales	DA 218	Conseil d'administration du Fonds de dotation "Corsica Sulidaria"	Le président de chaque groupe ou son représentant	Muriel Fagni	
				Jean-Martin Mondoloni	
				Josepha Giacometti Piredda	
				Véronique Pietri	

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 108	Comité de programmation du groupe d'action locale de Balagne	1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Frédérique Densari	Jean- Marc Borri
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 108b	Comité de programmation du groupe d'action locale de Corse Orientale	1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Ghjuvan Santu Le Mao	Paula Mosca
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 108c	Comité de programmation du groupe d'action locale du Pays Ajaccien	1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Don Joseph Luccioni	Marie- Hélène Casanova Servas
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 108d	Comité de programmation du groupe d'action locale "Una terra/Dui mari (communauté de communes du Cap Corse, Conca d'Oru, CAB)	1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Anne- Laure Santucci	Juliette Ponzevera
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 108e	Comité de programmation du groupe d'action locale du Sud Corse	1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Jean- Paul Panzani	Jean- Jacques Lucchini
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 108f	Comité de programmation du groupe d'action locale d'Ornano/Sartenais/Taravo/Valinco	1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	François Sorba	Paul- Joseph Caitucoli
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 108g	Comité de programmation du groupe d'action locale de Castagniccia: Mare e Monti	1 Titulaire et 1 suppléant <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Paula Mosca	Françoise Campana
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 115	Groupement d'Intérêt Public pour la reconstitution des titres de propriété en Corse. (GIRTEC) AG	La Présidente de l'Assemblée de Corse ou son représentant + 6 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Marie-Antoinette Maupertuis	
				Ghjuvan Santu Le Mao	
				Nadine Nivaggioni	
				Don Joseph Luccioni	
				Marie-Anne Pieri	
				Charlotte Terrighi	
Julia Tiberi					
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 118	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)	2 Titulaires (administrateurs avec voix délibératives)	Jean-Félix Acquaviva	
				Marie-Thérèse Mariotti	
			3 Titulaires (censeurs avec voix consultatives)	Paul-Félix Benedetti	
				Jean Jacques Lucchini	
Chantal Pedinielli					
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 118 - 1	Comité technique 2A SAFER	1 Titulaire <i>désigné au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Jean- Jacques Lucchini	

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

<i>DOMAINE</i>	<i>NUMERO</i>	<i>ORGANISMES</i>	<i>MEMBRES A DESIGNER</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Aménagement du Territoire, Agriculture et Ruralité	DA 118 - 2	Comité technique 2B SAFER	<i>1 Titulaire désigné au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Paula Mosca	

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 157	Conseil départemental de l'éducation nationale Haute Corse (C.D.E.N.)	6 Titulaires et 6 suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Françoise Campana	Anna Maria Colombani
				Serena Battestini	Marie-Claude Branca
				Paula Mosca	Sandra Marchetti
				Jean-Martin Mondoloni	Jean-Louis seatelliPierre
				Jean-Michel Savelli	Guidoni
				Saveriu Luciani	Vanina Le Bomin
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 158	Conseil départemental de l'éducation nationale Corse-du-Sud (C.D.E.N.)	6 Titulaires et 6 suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Muriel Fagni	Don Jo Luccioni
				Danielle Antonini	Romain Colonna
				Véronique Pietri	Marie-Claude Branca
				Xavier Lacombe	Christelle Combette
				Chantal Pedinielli	Santa Duval
				Julia Tiberi	Pierre Poli
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 159	Conseil Académique de l'Education nationale	16 Titulaires et 16 Suppléants <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Paula Mosca	Jean- Paul Panzani
				Anne- Laure Santucci	Jean- Jacques Lucchini
				Françoise Campana	Véronique Arrighi
				Petr'Anto Filippi	Don Jo Luccioni
				Lisa Francisci	Nadine Nivaggioni
				Danielle Antonini	Vannina Chiarelli Luzi
				Marie- Hélène Casanova Servas	Anna Maria Colombani
				Muriel Fagni	Juliette Ponzevera
				Jean-Martin Mondoloni	Marie-Anne Pieri
				Xavier Lacombe	Christelle Combette
				Jean-Louis Seatelli	Charlotte Terrighi
				Georges Mela	Jean-Michel Savelli
				Saveriu Luciani	Vanina Le Bomin
				Pierre Poli	Josepha Giacometti Piredda
Marie-Claude Branca	Serena Battestini				
Véronique Pietri	Paul-Félix Benedetti				
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 160	Commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères	3 Titulaires désignés <i>au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Sandra Marchetti	
				Anna Maria Colombani	
				Marie-Thérèse Mariotti	

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 166	Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP)	6 Titulaires et 6 suppléants désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Vannina Chiarelli Luzi	Jean- Paul Panzani
				Jean- Charles Giabiconi	Muriel Fagni
				Nadine Nivaggioni	Hervé Valdrighi
				Christelle Combette	Georges Mela
				Catherine Cognetti-Turchini	Pierre Guidoni
				Vanina Le Bomin	Josepha Giacometti Piredda
	Bureau du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP)	3 Titulaires et 6 suppléants désignés parmi les membres du comité	Vannina Chiarelli Luzi	Jean- Charles Giabiconi	
			Nadine Nivaggioni	Jean- Paul Panzani	
			Catherine Cognetti-Turchini	Muriel Fagni	
				Hervé Valdrighi	
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 170	Conseil d'Administration l'Ecole Maritime et Aquacole « Jacques FAGGIANELLI » de Bastia	2 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Anne- Laure Santucci	
				Jean-Martin Mondoloni	
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 171	Commission de concertation de l'Académie de Corse	5 titulaires et 5 suppléants désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Petr' Anto Filippi	Anne- Laure Santucci
				Paula Mosca	Juliette Ponzevera
				Françoise Campana	Lisa Francisci
				Jean-Martin Mondoloni	Xavier Lacombe
				Saveriu Luciani	Josepha Giacometti Piredda
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 183	Jury du Prix "Père André Marie"	3 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse + le Président de la Commission de la Culture	Anna Maria Colombani	
				Lisa Francisci	
				Didier Bicchieray	
Education - Enseignement Supérieur - Formation	DA 187	Centre National de la Formation Professionnelle	1 Titulaire et 1 suppléant désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Vannina Chiarelli Luzi	Nadine Nivaggioni
Culture, Jeunesse et Sport	DA 195 bis	Accademia di i Vagabondi	La Présidente de l'Assemblée de Corse + 1 représentant de chaque groupe	Marie-Antoinette MAUPERTUIS	
				Romain Colonna	
				Jean-Martin Mondoloni	
				Saveriu Luciani	
				Marie-Claude Branca	

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Culture, Jeunesse et Sport	DA 197	Comité d'achat du Fonds Régional d'Acquisition des Musées	2 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Frédérique Densari	
				Jean-Martin Mondoloni	
Culture, Jeunesse et Sport	DA 204	Conseil d'Orientation Consultatif du Centre d'Art Polyphonique de Corse	5 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Don Joseph Luccioni	
				Petr'Anto Filippi	
				Eveline Galloni d'Istria	
				Santa Duval	
				Josepha Giacometti Piredda	
Culture, Jeunesse et Sport	DA 206	Syndicat Mixte du GIUSSANI	7 Titulaires et 7 suppléants désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Jean-Félix Acquaviva	Sandra Marchetti
				Jean- Marc Borri	Petr'Anto Filippi
				Frédérique Densari	Juliette Ponzevera
				Catherine Cognetti-Turchini	Marie-Anne Pieri
				Pierre Ghionga	Didier Bicchieray
				Saveriu Luciani	Vanina Le Bomin
				Jean-Baptiste Arena	Serena Battestini
Culture, Jeunesse et Sport	DA 208	Centre Culturel Una Volta	1 Titulaire et 1 suppléant désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Anna Maria Colombani	Françoise Campana
Culture, Jeunesse et Sport	DA 212	Comité consultatif de la filière audiovisuelle	5 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Vannina Chiarelli Luzi	
				Lisa Francisci	
				Sandra Marchetti	
				Georges Mela	
				Josepha Giacometti Piredda	
Culture, Jeunesse et Sport	DA 213	Prix Littéraire Méditerranéen Corso-Sarde "ANTIGONE"	2 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Petr'Anto Filippi	
				Pierre Ghionga	
Divers	DA 214	Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation Corse-du-Sud	1 Titulaire et 1 suppléant désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Eveline Galloni d'Istria	Jean- Paul Panzani
Divers	DA 214 bis	Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation Haute Corse	1 Titulaire et 1 suppléant désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Hervé Valdrighi	Jean- Charles Giabiconi
Divers	DA 215	Convention entre la Collectivité de Corse et le Rectorat d'Académie pour « l'Assemblée des enfants » - "Assemblea di i Zitelli"	4 Titulaires désignés au sein de l'Assemblée de Corse	Lisa Francisci	
				Sandra Marchetti	
				Christelle Combette	
				Josepha Giacometti Piredda	

**TABLEAU DES DESIGNATIONS DES CONSEILLERS A L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
MANDATURE 2021 - 2027**

DOMAINE	NUMERO	ORGANISMES	MEMBRES A DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Instance CDC	DA 219	Comité de surveillance du Comité des œuvres sociales de la Collectivité de Corse-COSCDC	1 Représentant de chaque groupe	Muriel Fagni	
				Catherine Cognetti-Turchini	
				Josepha Giacometti Piredda	
				Véronique Pietri	
Instance CDC	DA 220	Comité de suivi et d'évaluation "Primura Prima Urgenza e Assistenza"	<i>La Présidente de l'Assemblée de Corse</i> + 8 Titulaires <i>désignés au sein de l'Assemblée de Corse</i>	Marie-Antoinette Maupertuis	
				Muriel Fagni	
				Sandra Marchetti	
				Ghjuvan Santu Le Mao	
				Danielle Antonini	
				Marie-Anne Pieri	
				Pierre Ghionga	
				Pierre Poli	
Serena Battestini					